



Le **Chef d'Équipe Gros Œuvre** travaille sous la responsabilité du chef de chantier ou du conducteur de travaux. Il intervient à tous les stades de réalisation des travaux de gros œuvre et assure l'organisation des postes de travail, la production et le suivi des travaux du chantier confiés à l'équipe, dans le respect des règles d'exécution, des délais ainsi que de la qualité et conformité des ouvrages.

Chef d'Équipe Gros œuvre



DIPLÔME

Titre Professionnel enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles et homologué **de niveau IV**



PROGRAMME

→ COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Connaissance des différents métiers du bâtiment, les matériels et matériaux utilisés.
 - Assurer la gestion des interfaces techniques avec les autres lots.
 - Connaissance des règles et des dispositifs de sécurité.
 - Notions de topographie, lecture de plan et son interprétation.
 - Capacité à dimensionner les besoins de main-d'œuvre, de matériel, de matériaux, d'outillage.
 - BIM : manipulation de maquettes numériques et logiciels

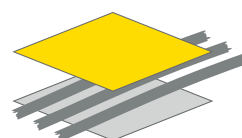
→ COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

- Savoir se positionner en tant que Chef d'équipe.
- Assurer la cohésion et la motivation de son équipe.
- Communiquer une consigne ou une directive, faire passer un message. Savoir déléguer.
- Développer sa qualité d'écoute pour mieux convaincre et fédérer.



CALENDRIER

- **D'octobre à juin**
- **Durée de formation : 420 heures**
- **12 semaines de formation** par an au CFA
- **Alternance** : 1 semaine au CFA,
2 semaines en entreprise



**BTP CFA
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP

Chef d'Équipe Gros œuvre



ADMISSION

Titulaires d'un BP ou d'un Titre Professionnel de Niv. V, (*à minima*) dans les métiers du Gros Œuvre

Avant l'entrée en formation, la signature d'un Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation est nécessaire.



PUBLIC

- Jeunes h/f, âgés de 16 à 30 ans (contrat d'apprentissage)
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et + (contrat de professionnalisation)
- Salariés d'entreprise en CDI



ENTREPRISES

Toutes les entreprises du bâtiment peuvent être concernées par cette formation (petites, moyennes et grandes entreprises).



RÉMUNÉRATION

Elle varie en fonction de l'âge, de la nature du contrat et de la progression dans le parcours de formation de l'alternant (il s'agit d'un pourcentage du SMIC ou du SMC salaire minimum conventionnel en vigueur).



MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Démarche personnalisée prenant en compte les acquis de l'expérience des alternants et la diversité de leurs entreprises formatrices.
- Formation sur mesure adaptée en privilégiant les échanges, les études de cas et les méthodes participatives, actives et concrètes.
- Interventions de différents acteurs du monde professionnel du BTP (OPPBTP, AQC...).
- Salle de réunion équipée de systèmes de vidéo projection, plateaux techniques, salle multimédia et utilisation des outils numériques.



NOS + FORMATION

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) / R408 Échafaudage / Amiante Sous Section 4 Opérateur
- Formation modularisée, interactive et personnalisée.



LIEU DE FORMATION

26 avenue du Port du Roy - 33290 Blanquefort

Possibilité d'hébergement et de restauration sur place



CONTACT

Point Conseil BTP

05 56 35 12 28

contact.btpcfa33@ccca-btp.fr

www.btpcfa-aquitaine.fr

DES RÉSULTATS QUI PARLENT !

✓ **85 %**
TAUX MOYEN DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

✓ **87 %**
TAUX MOYEN D'INSERTION
PROFESSIONNELLE À 7 MOIS

